

Assemblée des délégués 2019

L'assemblée des délégués 2019 de l'OrTra TC s'est terminée par un apéritif de jubilé. Le siège administratif est désormais définitivement établi à Soleure, occasion de coller au chiffre sacré de Soleure, à savoir 11, puisque l'OrTra TC y a célébré son 11^e anniversaire.

Le rapport annuel ainsi que les comptes 2018 ont été approuvés à une large majorité et la décharge a été accordée au Comité.

La présidente Andrea Bürki a présenté une charte actualisée de l'OrTra TC, à quoi est venu s'ajouter un nouveau document, à savoir une Vision de l'OrTra TC.

Les délégués ont approuvé une extension des statuts avec un article sur les activités d'information et de relations publiques, et ont donné mandat au Comité de préparer un avant-projet, lequel sera présenté lors de la prochaine assemblée générale. Il est également prévu de consacrer un moment pour échanger et discuter du concept général de communication et de relations publiques d'une organisation du monde du travail, ce dans le cadre de la séance d'information prévue pour les associations membres en automne de cette année.

Les délégués ont accepté diverses adaptations des Statuts proposées par le Comité. Une modification impliquant une extension des compétences de l'assemblée des délégués en matière de recours a en revanche été refusée.

Ketty Grusovin et Karen Ariane Salwa se sont proposées pour venir renforcer le Comité de l'OrTra TC. Toutes deux ont été confirmées dans leur nouvelle fonction, ce à l'unanimité et avec les applaudissements de l'assemblée. La vice-présidente en fonction, Barbara Ettler, et le membre du Comité Werner Becker ont été réélus à l'unanimité, de même que Robin Brown Frossard, membre de la Commission de recours. Andrea Bürki a informé l'assemblée de la nouvelle Co-direction du siège administratif: Nicole Schaffner et Claudia Pohl, qui y ont occupé la fonction de collaboratrices à ce jour, reprennent en effet la fonction assumée jusqu'ici par Gabriela Rutschmann.

Les révisions du Règlement d'affiliation ainsi que du Règlement d'examen et des directives y relatives ont été acceptées à l'unanimité. Le Comité a par ailleurs informé les membres présents des adaptations apportées au Règlement des recours ainsi qu'au Règlement relatif à la reconnaissance de méthodes de la Thérapie Complémentaire.

Michael Rüegg, président de la Commission d'examen, a donné un aperçu des Examens Professionnels Supérieurs pour les Thérapeutes Complémentaires. Près de 100 candidates et candidats y ont participé en 2018. Un chiffre qui semble devoir être encore plus élevé pour l'année 2019. La recherche d'expertes et d'experts francophones et italophones s'avère, il convient de le relever, toujours aussi difficile.

Le responsable des procédures, Gregor Schraner, a informé sur l'introduction systématique du principe du double contrôle pour tous les dossiers ainsi que le développement de l'effectif des experts et leur formation. Après une longue période d'attente, la Kinésiologie a enfin pu être incluse dans le Règlement d'examen. Les deux premières écoles tessinoises sont accréditées pour le Tronc Commun. Il y a toujours un manque de superviseuses et de superviseurs en Suisse romande et au Tessin.

Christian Vogel, membre du Comité, a expliqué les activités menées dans le domaine politique, et en particulier la collaboration avec FedMedCom et CAMsuisse. Le contact avec les bureaux d'enregistrement et les différents assureurs demeure une question importante dans le but d'ob-

tenir une acceptation égale de toutes les méthodes de Thérapie Complémentaire. L'OrTra TC est en train d'actualiser les bases juridiques de chaque canton et de les préparer pour les associations membres et les praticiens.

Andrea Bürki a décrit les intenses activités de conseil menées par le siège administratif. Malgré l'abondance d'informations disponibles sur le site web et les séances d'information régulières organisées dans toutes les régions du pays, de très nombreux thérapeutes demandent des conseils personnalisés. Dans le sens du principe du pollueur-payeur et afin de pouvoir couvrir les coûts à long terme, le Comité a soumis deux variantes à la discussion: soit une augmentation des cotisations pour les membres actifs, cotisations qui passeraient de CHF 30 à CHF 40, soit la mise en place d'une consultation payante. Les délégués ont voté à une large majorité en faveur du maintien de la cotisation au même niveau et de la clarification d'une consultation payante. Le budget pour 2019 a été adopté à l'unanimité.

Après lui avoir exprimé sa gratitude et ses bons vœux pour l'avenir, Andrea Bürki a pris congé de Peter Itin qui, après ses nombreuses années d'engagement en faveur de notre profession, s'est mis il y a deux ans à la disposition de la Commission d'examen dont il a été le président, puis membre. Un grand merci également à Esther Martinelli, qui a officié pendant de longues années en tant que membre du Comité.

Après avoir passé en revue avec beaucoup d'humour l'histoire de l'OrTra TC, Andrea Bürki a invité les personnes présentes à l'apéritif de jubilé.